

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1969-1970

Annexe au procès-verbal de la séance du 26 juin 1970.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, de Règlement et d'Administration générale (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, instituant un **taux légal d'alcoolémie** et généralisant le dépistage par l'air expiré,

Par M. André MIGNOT,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 28 juin 1970. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du samedi 27 juin 1970, page 1232, 1^{re} colonne).

(1) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot, vice-présidents ; Louis Namy, Jacques Piot, Jean Sauvage, secrétaires ; Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Jacques Eberhard, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Fernand Lefort, Pierre Mailhe, Pierre Marcihacy, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Roger Poudonson, Pierre Prost, Pierre Schiélé, Jacques Soufflet, Fernand Verdeille.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : (1^{re} lecture) 955, 1038 et in-8° 213.
(2^e lecture) : 1248, 1258 et in-8° 262.

Sénat : (1^{re} lecture) 194, 230 et in-8° 124 (1969-1970).
(2^e lecture) 314.

Circulation routière. — Accidents de la circulation - Alcoolisme - Automobiles - Procédure pénale - Coups et blessures - Code de la route.